

Nos morts

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bois exotiques. Cette dernière catégorie n'a donc pas l'importance qu'on veut bien lui assigner, même si l'on considère l'importation du bois travaillé.

L'enquête a nettement montré que la consommation de bois travaillé à façon (bois que son possesseur a pris dans sa propre forêt, ou reçu en vertu d'un droit d'usage et qu'il fait travailler par une entreprise pour l'employer lui-même dans sa propre exploitation) a des proportions beaucoup plus fortes qu'on ne l'admettait. On travaille, dans ces conditions, 270.000 m³.

Depuis 1930, un accroissement constant de l'importation, nullement en rapport avec une augmentation des besoins, a complètement changé l'état des choses. On a essayé d'endiguer l'inondation de bois étranger, qui menaçait notre production nationale, par des limitations mises à l'entrée et le relèvement des droits de douane. La proportion entre le bois étranger et le bois indigène s'est singulièrement modifiée, néanmoins.

La crise actuelle passée, il faudra s'attendre, plus que jamais, à une vive concurrence dans tous les domaines, celui de l'économie forestière comme un autre. Il faudra donc viser à ne mettre sur le marché que des bois de première classe et s'adapter aux besoins du commerce et de l'industrie. Il va sans dire que cela ne se fera qu'autant que ce sera compatible avec le maintien jaloux de la productivité forestière.

Ces lignes, empruntées pour une part presque textuellement à l'« Introduction » de M. *Felber*, ne suffisent pas à donner une idée complète de cette neuvième livraison de la Statistique forestière, où soit les sylviculteurs soit les industriels du bois puiseront foule de renseignements intéressants. Nous ne saurions leur donner une meilleure fin qu'en citant cette conclusion : « Les intérêts de la sylviculture et de l'industrie du bois sont intimement liés. Ce n'est pas dans une hostilité réciproque, c'est dans la bonne entente et dans une collaboration consciente que seront résolus les grands problèmes en face desquels l'avenir nous mettra. »

Eric Badoux.

NOS MORTS.

† D^r Franz Fankhauser.

Le doyen des forestiers suisses, M. le D^r Fankhauser, qui avait pris sa retraite il y a trois ans à peine, s'est éteint âgé de 84 ans, le 7 novembre dernier, après une courte maladie dont il paraissait tout d'abord avoir triomphé. De nombreuses années d'existence semblaient encore promises à ce vieillard qui avait conservé, à tous égards, une verdeur remarquable; n'a-t-on pas vu, par exemple, cet infatigable chercheur entreprendre, malgré son grand âge, peu avant

sa mort, de longues excursions dans nos montagnes pour s'adonner à l'étude de questions forestières intéressantes !

Franz Fankhauser était né à Interlaken, le 20 juin 1849; il était fils aîné de l'inspecteur forestier d'arrondissement qui résidait dans cette ville et devait devenir plus tard inspecteur cantonal des forêts. A l'âge de huit ans, il vint habiter la ville fédérale, son père ayant été nommé inspecteur des forêts du troisième arrondissement bernois, à Berne. Là, il fréquenta l'École réale, dont il sortit porteur du certificat de maturité, pour faire de 1866 à 1868 ses études de sciences forestières à l'École polytechnique de Zurich. Après les avoir terminées avec succès, il fut employé, de 1868 à 1876, comme auxiliaire à l'inspection cantonale des forêts, à Berne, puis à l'inspection de l'arrondissement de Porrentruy. La première loi forestière fédérale de 1876 étant entrée en vigueur, Fankhauser passa en 1876 au service de la Confédération et y demeura jusqu'en 1929, date de sa retraite, soit pendant 53 ans. Longtemps adjoint de l'inspecteur général, qui était le Dr Coaz, il se vit conférer en 1909 le titre d'inspecteur fédéral des forêts.

Pour que nos lecteurs puissent se faire une idée de la féconde activité du défunt et des grands services qu'il a rendus, nous reproduisons ci-après l'allocution qu'a prononcée à ses funérailles M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts, au nom de l'administration qu'il dirige et de la Société forestière suisse.

Mesdames, Messieurs,

Permettez à un représentant de l'inspection fédérale des forêts de venir apporter un dernier hommage à celui qui, pendant plus d'un demi-siècle, en a été l'un des membres les plus actifs.

Le docteur Fankhauser a, en effet, revêtu du 1^{er} juillet 1876 au 31 décembre 1929, soit pendant 53 ans et demi, les fonctions d'inspecteur fédéral des forêts. Durant la première décennie, il constituait avec son chef, M. Coaz, tout le personnel de l'inspection et devait parcourir la Suisse entière; plus tard, le nombre des inspecteurs ayant augmenté, son champ d'activité a diminué, mais les cantons du nord-ouest lui ont toujours été attribués; c'est à eux qu'il se consacra pendant la plus grande partie de sa carrière, c'est là surtout que son influence a pu se faire sentir.

Il est difficile d'imaginer la somme de travail que représentent ces cinquante années passées au service de la Confédération. Au point de vue physique déjà, il s'agit d'un record qui ne sera certainement plus atteint. La principale tâche des inspecteurs fédéraux des forêts, mais non pas la seule, consiste, comme l'on sait, à parcourir pendant les trois quarts de l'année, semaine après semaine, la montagne dans tous les sens et par tous les temps. Faire ce métier cinquante ans durant constitue incontestablement une belle preuve d'endurance et de volonté, surtout quand on continue à l'exercer après 70 ans, alors que,

d'une façon générale, on désire plutôt, à cet âge, jouir d'un repos bien gagné. La facilité avec laquelle le docteur Fankhauser accomplissait ses tournées a fait l'admiration non seulement de ses collègues, mais de tous ceux auxquels il a été donné d'approcher ce vieillard encore si vert et plein d'allant.

On peut d'ailleurs en dire autant de la façon dont il s'acquittait des devoirs intellectuels que lui imposaient ses fonctions. Il avait un grand talent d'observation et basait toutes ses considérations sur un examen détaillé des lieux. Cela fait, il entreprenait de persuader le personnel forestier d'abord, les municipalités ensuite de la justesse de ses vues. Il était inlassable quand il avait à cœur de démontrer que son opinion était la bonne, parce qu'étayée sur des faits concrets.

Se documentant ainsi, il a parcouru la majeure partie des montagnes de notre pays, mais il s'est surtout intéressé aux Alpes bernoises et à l'Entlebuch. Son nom restera indissolublement lié aux grands travaux de protection et de reboisement qui se sont effectués dans ces régions. Un témoignage de la reconnaissance que les populations des montagnes bernoises lui portent a été donné, il y a quelques mois, par la municipalité de Brienz qui, d'entente avec la Société bernoise des forestiers, a fait graver le nom de ce vaillant pionnier dans un rocher situé au haut du périmètre du Trachtbach.

Cet honneur, auquel il avait été très sensible, était bien mérité, car le docteur Fankhauser a joué un rôle de premier plan dans l'exécution des vastes travaux entrepris pour la correction des torrents de Brienz. Il en a suivi le développement dès le début et il aura eu la satisfaction, assez rare chez les forestiers, de voir le succès couronner ses efforts.

Mais ce n'est pas là seulement qu'il a pu mettre à profit le fruit de ses observations. En pays lucernois aussi, il a largement contribué à encourager les grands reboisements que le canton a mis en chantier, dans les bassins de l'Ilfis et du Rümli. Ces travaux faisaient sa joie, car, forestier de race, il estimait que le problème de la correction des torrents et de la consolidation des versants n'avait de solution définitive que dans la création de forêts, organismes vivants, et il n'admettait la construction d'ouvrages de défense ou de barrages que comme palliatif et mesure transitoire.

Le docteur Fankhauser avait, au cours des années, acquis comme reboiseur une notoriété européenne, qui n'était certes pas usurpée. De plus, il s'est en maint autre domaine toujours efforcé, durant sa carrière, de compléter le bagage scientifique qu'il avait rapporté de l'Ecole forestière. C'est ainsi que pendant les quelques années passées au service du canton de Berne comme aménagiste, nous le voyons étudier à fond l'intéressante question des pâturages boisés du Jura. Plus tard, d'autres problèmes forestiers, trop nombreux pour être énumérés ici, l'ont occupé. Il en est cependant un que nous ne saurions passer sous silence, c'est celui qui a trait à l'élevage des chèvres,

en relation avec l'économie forestière. Il en avait fait l'objet d'une thèse pour l'obtention du grade de docteur, qui lui fut décerné en 1887 par l'Université de Munich.

Il ne s'en tint pas là, et il a continué à enrichir ses connaissances soit dans notre pays, soit par des voyages à l'étranger, spécialement en France, pays dont il admirait les travaux forestiers. Il a fait ainsi une ample moisson d'observations qu'il a utilisées pour la rédaction d'un nombre considérable d'articles destinés à nos périodiques spéciaux.

Ceci nous amène à parler de l'activité du défunt comme écrivain forestier. A la vérité, il n'a pas publié d'ouvrages de grande envergure, et il s'est borné à faire paraître, après les avoir mises à jour, quelques éditions du *Guide de sylviculture*, dont son père était l'auteur. Il a, en outre, élaboré un manuel pour le mesurage des bois, qui a été réédité cinq fois. A la demande du Département fédéral de l'intérieur, il rédigea plusieurs opuscules, dont le plus connu est celui qui a trait au noyer et parut pendant la guerre. C'est toutefois en qualité de rédacteur de la «*Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen*» et aussi du «*Journal forestier suisse*» que Fankhauser a, par de nombreuses communications concernant les questions les plus diverses, donné sa mesure comme auteur. Ses articles se distinguaient non seulement par la façon sérieuse dont la matière était traitée, mais surtout par leur style élégant, par la phrase concise et claire qui en rendait la lecture aisée, même pour ceux dont l'allemand n'était pas la langue maternelle. Il convient d'ajouter qu'il possédait le français à fond et que c'était un plaisir de s'entretenir dans cette langue avec lui. Le docteur Fankhauser a conservé pendant 18 ans la rédaction de la «*Zeitschrift*» et, durant deux ans, il n'a pas craint d'assumer en même temps la direction du «*Journal forestier*». Il s'est acquis de ce chef la gratitude du personnel forestier tout entier, et la Société forestière suisse, aux destinées de laquelle il avait d'ailleurs présidé pendant l'exercice 1905—1906, l'a nommé en 1907 membre d'honneur pour le remercier de son labeur désintéressé. L'Ecole polytechnique fédérale, de son côté, lui a remis en 1923 le diplôme de docteur *honoris causa*.

Cette vie si bien remplie est close et nous restons étonnés devant le tableau plein d'harmonie qu'elle nous offre. Pendant un demi-siècle, le docteur Fankhauser a consacré toute son âme, tout son cœur et toutes ses forces à la cause forestière; il a lutté avec ténacité pour améliorer les conditions de nos forêts de montagne; il n'a pas eu de cesse que les exigences qu'il croyait, en toute conscience, pouvoir formuler n'aient été prises en considération; il a combattu le bon combat; il a bien mérité de la patrie, et les populations de nos montagnes ont contracté à son égard une dette de reconnaissance. Quant à nous, forestiers, qui voyons disparaître en lui notre doyen, nous voulons tant que nous sommes conserver pieusement sa mémoire,

et son souvenir restera vivant parmi nous. C'est là ce que je voudrais affirmer, non plus seulement au nom de l'inspection fédérale des forêts, mais au nom du corps forestier suisse entier et de la Société forestière suisse en particulier. Que ses cendres reposent en paix et que les siens daignent recevoir l'expression de notre profonde sympathie.

COMMUNICATIONS.

L'épidémie de la rouille des aiguilles de l'épicéa en Valais.

Monsieur l'inspecteur cantonal des forêts du Valais a eu la grande amabilité de répondre au vœu exprimé par la rédaction du « Journal », dans le n° 9/10, et vient de lui communiquer les observations, faites par MM. les inspecteurs d'arrondissement, concernant l'invasion de leurs forêts par la rouille du rhododendron (*Chrysomyxa rhododendri*) et la rouille des aiguilles de l'épicéa (*Chrysomyxa abietis*). Elle nous charge de lui exprimer sa vive reconnaissance pour cette initiative, qui nous permet de glaner nombre de renseignements propres à retenir l'attention des lecteurs du « Journal ».

Dans certains cas, il a été difficile de distinguer les deux parasites. La rouille du rhododendron est, comme on le sait, hétérocécique; la présence de ce champignon est par là liée à celle du rhododendron (*Rh. hirsutum* et *ferrugineum*). Mais ce lien est assez lâche, car la pluie et le vent sont capables de donner aux écidiospores une dispersion considérable. M. l'inspecteur *Frank Schädelin* (Monthey) observe que *Chrysomyxa rhododendri* s'est, dans son arrondissement, cantonné au-dessus de 1400 m. C'est entre 1700 et 1850 m que l'épidémie a trouvé son plus fort développement. Entre 1000 et 1400 m, les deux espèces se développent côte à côte. En dessous de 1000 m, le *Chrysomyxa abietis* est seul représenté et n'attaque que les aiguilles de l'année, ce qui n'est pas le cas pour la rouille du rhododendron, assure M. Schädelin. Ce dernier donne l'excellente description suivante de l'invasion : « Dès juillet, toutes les aiguilles de quelques épicéas se sont tachées de jaune. Les taches portent au centre un point noir, probablement le point d'infection. La maladie a pris un développement très rapide, et, vers fin août/mi-septembre, elle avait atteint, dans différentes régions de l'arrondissement intercommunal, un bon nombre d'arbres. A ce moment, les écidiospores commençaient à s'envoler, et on pouvait observer des nuages oranges de spores sortant des sporanges blancs qui adhèrent aux aiguilles. En secouant les arbres atteints, on faisait s'élever des colonnes de poussière d'un jaune ardent. Le lac de Tannay en était entièrement coloré. Au mois d'octobre, les aiguilles atteintes commençaient à tomber; on voit maintenant force jeunes épicéas dont les pousses de l'année n'ont